

BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX POUR PROTÉGER LES HABITANTS

Conformément à ses engagements et dans la continuité de son plan d'actions dans la lutte contre les inondations, la Ville d'Ozoir-la-Ferrière va créer un bassin de stockage des eaux pluviales à ciel ouvert dit un bassin de rétention sec d'une capacité de 1300 m³. Situé dans le quartier Archevêché à proximité du carrefour Poirier Rouge, la construction de ce bassin va permettre de prévenir les inondations. Ce bassin dit sec a pour vocation de collecter les eaux pluviales de la rue Mansard et de l'avenue Édouard Gourdon par un système d'absorption des pluies en stockant les eaux pluviales provenant

d'une partie de ce secteur pendant les épisodes de fortes pluies avant leur arrivée au carrefour du Poirier Rouge. Le bassin est dit « sec » car il n'est pas toujours rempli. Dès que les fortes précipitations pluvieuses sont terminées, les eaux pluviales ainsi stockées dans cette zone « tampon » seront rejetées progressivement par un système de pompage vers le réseau des eaux pluviales et vers le Ru de la Ménagerie en fonction de leur capacité. Les secteurs des avenues de la Mare à la Chaise, Victor Hugo et Clairière seront ainsi moins impactés en amont par les eaux générées des fortes pluies et les écoulements des eaux seront facilités pour être acheminés vers le ru de

la Ménagerie. Porté par la commune, le projet d'aménagement a fait l'objet d'étude au préalable pour définir la zone d'implantation la plus appropriée et pour pouvoir s'intégrer pleinement dans l'environnement paysager immédiat. Sur une durée de 6 semaines environ, le chantier concernant la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales consiste à réaliser des travaux de terrassement, d'engazonnement, de canalisations pour pouvoir raccorder le réseau avec le bassin et à poser une clôture. La réalisation de cet ouvrage pris en charge par la Ville s'élève à 156 000 €.

LES PROCHAINES ÉTAPES DE NOTRE PLAN D' ACTIONS :

En 2022 :

- > Mise en application du Schéma Directeur d'Assainissement (SDAsst)
Le SDAsst définit les travaux prioritaires pour les dix prochaines années de façon à maintenir la qualité du service public pour les eaux usées et pluviales. Après son approbation, son application s'effectuera en respectant le calendrier. Pour les premières années, les avenues Édouard Gourdon et du Rond Buisson seront entreprises.
- > Étude concernant le réseau des eaux pluviales de l'avenue Raoul Nordling
Étude sur le dimensionnement et la circulation de l'eau pluviale sur le quartier de la Gare.
- > Élargissement du Ru de la Ménagerie au niveau droit de la rue Lavoisier
Modification du terrain en pente au droit du terrain de boules pour accroître la capacité d'écoulement du Ru au niveau du secteur pont Lavoisier.

En 2023 :

- > Réalisation de la zone d'expansion des crues du Ru de la Ménagerie par le SYAGE dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)
C'est un moyen technique visant à mieux contrôler et à mieux gérer les risques de débordement pour atténuer l'impact d'une inondation dans d'autres lieux plus sensibles situés en aval.

PRÉVENTION INONDATION

Numéros d'appel d'urgence :

18 OU 112

Permanence Police Municipale 0160 02 62 22

Système ALERTE SMS

Service gratuit destiné à informer les personnes inscrites à ce service via l'envoi de SMS directement sur leur téléphone portable : informations courtes, par exemple en cas d'urgence météorologique (canicule, neige, inondations...).

S'inscrire au système d'alerte SMS :



agence-neo.com



Le mot du maire



Chères Ozoiriennes, Chers Ozoiriens,

Je m'étais engagé, il y a maintenant 3 ans à vous rendre compte des actions et des projets que nous mettions en place pour éviter les catastrophes comme celles que nous avons subies entre 2016 et 2018, je veux parler évidemment des inondations dont j'ai fait une priorité absolue.

Je vous avais dit alors que face à ces événements climatiques, qui se multiplient partout dans notre pays et sur notre région, il n'était pas question d'être fataliste en pensant que rien ne pouvait contrer ces phénomènes. Notre ville et ses habitants ont suffisamment souffert des inondations provoquées par ces pluies d'une intensité exceptionnelle qui ont saturé nos réseaux d'assainissements et fait déborder le ru de la ménagerie. Je n'ai jamais pensé que le dépôt des dossiers de demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle et les déclarations de sinistres qui en découlaient soit une solution acceptable.

Dès juin 2018, sans relâche les services municipaux ont été mobilisés pour vous apporter leur aide et toutes nos équipes se sont engagées, avec une implication totale à vos côtés.

Nous avons analysé minutieusement les conséquences de ces pluies torrentielles et nous avons adopté un plan d'actions pour pallier au mieux les inondations et adapter la capacité d'absorption de nos réseaux. Des efforts financiers sans précédent ont été mobilisés pour la réalisation de ces travaux prioritaires.

Toutes les parties prenantes du dossier ont été associées à la concertation, de nombreuses réunions ont été organisées. Elles ont permis à chacun de s'exprimer sur le sujet afin d'aboutir à des prises de décisions et des choix pertinents obligeant chacune des parties à prendre ses responsabilités, pléines et entières. La Ville tout d'abord, qui n'a relâché, ni ses efforts, ni sa mobilisation autour de cette question, l'État ensuite, à travers la Préfecture de Seine-et-Marne et l'Office National des



Avenue Rond Buisson : remplacement du conduit rigide par 6 canalisations rectangulaires côte à côte

Forêts dont dépendent les espaces boisés qui nous entourent, ces forêts alimentent considérablement les volumes d'eau qui nous submergent ; et enfin les riverains du ru, dont certains, au mépris des règles élémentaires de sécurité ont construit des ouvrages illégaux au-dessus du ru, contrariant ainsi son écoulement naturel.

Nous avons minutieusement analysé tous les aspects du problème avant d'engager un plan d'action pluriannuel que nous avons voulu le plus pertinent et le plus efficace possible. Ces travaux réalisés au cours des dernières années seront terminés en 2022.

“ Je m'étais engagé à vous apporter des solutions concrètes sur ce problème et contrairement à ce que peuvent dire nos opposants, les travaux que nous avons réalisés ont porté leurs fruits.”

Ces 3 dernières années, les précipitations sont restées très au-dessus des moyennes saisonnières avec des pics de pluviométrie très élevés comme le montre notre suivi des relevés.

Malgré les conditions météorologiques très défavorables de juin 2021, nous n'avons pas eu à déplorer, de notre côté, de nouvelles inondations contrairement à de nombreuses villes de notre département qui ont connu, en juin et septembre 2021 des situations catastrophiques à travers

des inondations et des coulées de boue. Les travaux réalisés depuis quatre ans sur notre Ville n'y sont certainement pas pour rien, ils montrent leur efficacité en protégeant nos habitations.

Je pense cependant qu'il nous faut rester prudents face à la nature et à ses déchaînements, ces bonnes nouvelles ne signifient pas que nous sommes définitivement à l'abri de toutes les situations que nous aurons encore à affronter du fait des inévitables conséquences du changement climatique. Il est essentiel que nous continuions à veiller, à aménager et à imaginer ensemble, dans la concertation et la transparence, les mesures qui permettront de sécuriser au mieux et de protéger notre territoire.

Je profite de ce message pour vous souhaiter un beau mois de décembre et de belles fêtes de fin d'année. En attendant le plaisir de vous rencontrer, prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Jean-François Oneto



Un plan d'actions qui porte ses fruits

Des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales ont été entrepris depuis 2018.

AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC À L'INTERSECTION AVEC LA RUE ALBERT LEPETIT

Reprise de la chaussée afin d'assurer la continuité de l'écoulement de l'eau pluvial le long de l'avenue, préservant ainsi les rues Albert Lepetit, de Pontault et de la Victoire.

FAIT

BOIS PRIEUR

Création d'un merlon le long des habitations dans le bois Prieur pour pouvoir retenir les eaux dans la forêt. Une vérification de la consistance du cœur de ce merlon a été réalisée.

FAIT

PARC FÉLIX ÉBOUÉ

Création d'un fossé de rétention et de trop-plein dans le bois Félix Éboué pour stocker les eaux et les déverser lentement dans les réseaux de la rue Maurice Chevalier.

FAIT

AVENUE DU ROND BUISSON

Modification du passage du Ru de la Ménagerie en remplaçant le conduit existant par six canalisations rectangulaires côte à côte.

Inclinaison des réseaux de l'avenue du Rond Buisson pour faciliter l'écoulement du ru et pour augmenter la section de passage.

FAIT

RUE ALPHONSE COMBE : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN PLUSIEURS PHASES

Afin de renforcer le réseau d'assainissement existant dans le secteur défini ci-après, dans le but d'accroître la fluidification de l'eau pluviale, des travaux de doublement de conduite d'eaux pluviales et d'extension des réseaux d'eaux pluviales ont été réalisés en s'articulant en cinq phases :

- **Phase 1 :** rue de Braque et rue de Lésigny du bassin du bois de la Source au rond-point place de la Paix
- **Phase 2 :** rond-point place de la Paix
- **Phase 3 :** rue Alphonse Combe du rond-point place de la Paix au rond-point place Jean Jaurès
- **Phase 4 :** rond-point place Jean Jaurès
- **Phase 5 :** rue Alphonse Combe du rond-point place Jean Jaurès à l'allée des Charmes et l'extension du collecteur des eaux pluviales dans les rues de la Victoire et Pontault

FAIT

ANGLE DE LA RUE FLORIAN ET DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Amélioration de la liaison du réseau des eaux pluviales de la rue Florian à l'avenue du général Leclerc afin d'équilibrer les flux par la mise en place de deux canalisations de 160.

FAIT

BOIS DE LA SOURCE

Suppression de la grande grille avaloir qui freinait l'écoulement de l'eau en vue d'optimiser l'évacuation des eaux.

FAIT

PARC DE LA DOUTRE

Suppression des petites grilles avaloirs pour permettre de fluidifier la circulation des eaux en amont et en aval.

FAIT

BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX POUR PROTÉGER LES HABITANTS

La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu majeur afin d'assurer la sécurité publique en prévenant les inondations et la protection de l'environnement.

En savoir + sur l'opération ---> page 4

EN COURS